

Nom :

SPL HYDROPOLIS

Prénom :

108 Chemin de Sainte Hélène

Adresse :

Cité Artisanale Barthélémy Beauleau

CP / Ville :

CS10092

06902 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Votre n° Abonné :

Point de consommation :

Commune :

Objet : Demande de dégrèvement

Le,

Monsieur le Président,

Ayant constaté une fuite sur mon réseau privatif d'eau potable situé après compteur, j'ai fait appel une entreprise afin de la localiser :

☐

Oui par :

☐

Non, je l'ai trouvé moi même

Cette fuite a été réparée par une entreprise :

☐

Oui par :

☐

Non, je l'ai réparée moi-même

Vous trouverez ci-joint l'attestation (**PJ obligatoirement**) sur laquelle sont mentionnées

- La date de la réparation
- La nature de la fuite
- La localisation de la fuite

Aussi, conformément aux dispositions de l'article L. 2224-12-4, III bis du code général des collectivités territoriales et de l'article R. 2224-20-1, II dudit code, je vous demande de bien vouloir procéder au plafonnement de ma facture d'eau potable.

Je reconnais ne pas avoir été indemnisé pour cette consommation par mon assurance dans le cadre de ce sinistre. Dans le cas contraire, je vous prie de trouver :

- L'attestation fuite de la police d'assurance concernant les conditions de prise en charge (PJ)
- Une copie de la demande de dédommagement à l'assurance. (PJ)
- Attestation de la valeur de prise en charge par celle-ci. (PJ)

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Signature :